LE COURRIER DU SNALC CRÉTEIL

Trimestriel
N°67
septembre 2011

http://snalc.creteil.free.fr

UNIONS ÉLECTORALES

Si vous lisez ces lignes, c'est que vous êtes un esprit indépendant, qui refuse le prêt-à-penser syndical. Et sans doute appréciez-vous le **SNALC** pour son autonomie vis-à-vis de tout groupe de pression (notamment politique), pour son esprit critique, et sa capacité à dire – souvent seul – que le roi est nu lorsque, pourtant, cela saute aux yeux !

Alors, apprendre que le **SNALC** fait listes communes avec le SNCL (Syndicat National des Collèges et des Lycées) pour les élections aux CAPA de l'académie de Créteil, et s'investit dans l'**Union pour l'École républicaine** pour les élections aux Comités Techniques, pourrait vous inquiéter. Son indépendance serait-elle menacée ? Risquerait-il, comme d'autres avant lui, de se dissoudre dans un magma syndical informe, se cantonnant aux incantations rituelles du « toujours plus » ? Serait-il à craindre qu'il devienne à son tour un adepte du double langage et de la langue de bois ?

La réponse est non – trois fois non ! Ces unions électorales se font sur la base de nos nombreuses positions communes, sans aucune compromission, et dans le cadre scrupuleux d'une autonomie préservée. Ces unions, qu'impose la réforme scélérate de la loi de représentativité syndicale, sont aussi une chance : celle d'unir des forces jusque là dispersées pour atteindre des objectifs communs.

C'est donc sans crainte et avec détermination que nous vous appelons à voter et faire voter :

élections professionnelles 2011
cliquez, votez

PAR INTERNET
du 13 au 20 octobre 2011

Comités Techniques je vote → UNION ECOLE REPUBLICAINE (CSEN-FGAF, FAEN, SCENRAC-CFTC)

Commissions Paritaires je vote → SNALC CSEN (CSEN-FGAF)

Loïc VATIN, Président académique

Le Courrier du SNALC Créteil
6, rue de Beaune – 45340 Bordeaux en G.
CPPAP n°0211S07732 ISSN 1256
Dispensé de timbrage MELUN CDIS
PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Déposé le 19/09/2011

Éditorial	p. 1
Le SNALC à votre service...	p. 2
Congés de formation	p. 2
Échos du Congrès Académique	p. 2
Élections professionnelles	p. 3
Colloque de l'ADER	p. 3
Réflexion : le blocage	p. 4
Le SNALC sur Facebook	p. 4

Directeur de publication
Franck MOULS
6, rue de Beaune
45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS
Imprimeur
Imprimerie PRINT
54, rue des fontaines
77370 NANGIS

CONGÉS DE FORMATION

Le Groupe de Travail relatif à l'examen des demandes de congés de formation pour l'année scolaire 2011/2012 s'est tenu le 26 mai. Comme l'an dernier, il a été marqué par une baisse de l'enveloppe budgétaire allouée : 2 millions d'euros contre 2,2 millions d'euros en 2010. Ce qui correspond à 0,2 % de la masse salariale académique. Le GT a examiné 408 demandes recevables, contre environ 700 en 2010.

Les collègues désirant préparer dans de bonnes conditions un concours (demandes dites de type B), souvent l'agrégation, ont compris qu'il était de leur intérêt de l'avoir déjà passé, même sans parvenir à y être admissible. On ne saurait donc trop encourager les collègues désirant obtenir un congé formation à s'inscrire au concours visé, à suivre autant que possible une préparation en ce sens, et à s'y présenter effectivement. Le Rectorat s'assure de la réalité de ces éléments et y accorde de plus en plus d'importance. Il est par conséquent crucial de **transmettre les justificatifs**. Un autre paramètre nécessaire est la durée d'activité : au moins **8 ans en APV,** ou **10 ans sinon**.

Les demandes de congé pour réorientation ou requalification (type A) ont quant à elles été examinées au cas par cas, sans critère a priori. Mais seuls les projets bien définis ont été retenus à ce titre. Il peut être bon de rappeler au passage que les indemnités perçues lors du congé entraînent l'obligation de faire dans la Fonction publique le triple de la durée de celui-ci ou, à défaut, de rembourser les sommes perçues. C'est aussi l'occasion de mesurer combien **la notion de seconde carrière demeure au stade du slogan incantatoire**, et que les possibilités de mobilité au sein de la Fonction publique restent quasi inexistantes.

Enfin, les demandes de type C, concernant essentiellement les rédactions de thèses ont été fort prisées. Elles ont le plus souvent consisté en l'attribution de 3 mois de congé, mais jamais plus en raison du nombre important de candidats.

Au final, toutes les demandes n'ont évidemment pas pu être satisfaites, malgré une baisse sensible du nombre des dossiers, sans doute parce que, cette année, **la date d'ouverture de la campagne a été avancée d'un mois**, et surtout à cause de la nouvelle règle qui veut **qu'après son congé le bénéficiaire soit réaffecté en tant que TZR et non plus sur son poste** pour finir l'année !

Olivier Durand, Commissaire paritaire

ÉCHOS DU CONGRÈS ACADÉMIQUE

C'est dans la jolie ville de Moret-sur-Loing et sous un chaud soleil printanier que s'est déroulé le congrès académique de Créteil le 12 mai dernier.

Il a réuni, à l'hôtel *La Terrasse* autour du Président de l'académie, Loïc Vatin, plus de 35 participants qui n'avaient pas eu peur de s'éloigner un peu de Paris….

La matinée studieuse fut consacrée essentiellement aux élections du 13 au 20 octobre prochain et au scrutin électronique mis en place à cette occasion. Ces élections sont vitales pour le SNALC, rien ne doit empêcher les adhérents et les sympathisants de voter tant pour les CAP que pour les CT.

Le Président National, François Portzer, et le Trésorier National, Laurent Marconcini, avaient fait le déplacement pour nous en expliquer tous les enjeux et ils purent répondre aux très nombreuses questions posées par les participants.

Un repas convivial et une visite de la ville médiévale ont complété cette excellente journée.

Marie-Hélène BURNOUF, Secrétaire académique

LE SNALC CRÉTEIL À VOTRE SERVICE

http://snalc.creteil.free.fr

Président
Loïc VATIN
☎ 09 53 77 86 60
🖷 09 58 77 86 60
💻 snalc.creteil@gmail.com

Trésorière
Damienne VATIN
93, avenue Mendès-France
94880 NOISEAU

Gestion académique
Loïc VATIN
Voir ci-dessus

Olivier DURAND
☎ 09 63 65 71 95
💻 snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID
☎ 01 46 74 00 64
💻 louis.e@bbox.fr

Alain ERDELY
💻 alnath.erdely@free.fr

IUFM :
Ludovic GELLÉ
💻 ludovic.gelle@ac-creteil.fr

Des difficultés pour procéder au vote électronique ? Surtout n'abandonnez pas ! Chaque voix compte !

Le bon réflexe :
snalc.creteil@gmail.com
ou
01 49 82 36 31

INFORMATIONS CONSEILS
SNALC, 4 rue de Trévise
75009 PARIS
M° Grands Boulevards
01 47 70 00 55
info@snalc.fr

VOTE ÉLECTRONIQUE PAR INTERNET

Du 13 octobre à 9 h jusqu'au 20 octobre à 17 h, depuis n'importe quel poste, depuis n'importe quel lieu

Les vendredi 14 et mardi 18 octobre, des « kiosques » avec ordinateurs de vote devraient être à la disposition des électeurs en isoloir dans les établissements.

L A P R O C É D U R E E N 4 É T A P E S

1) Récupération de l'IDENTIFIANT

Début octobre, auprès du chef d'établissement, contre signature. Envoi à domicile pour les personnels en CLM, CLD, congés de formation…

IDENTIFIANT et NUMEN incrustés sur une carte à gratter

2) Récupération du MOT DE PASSE

Sur un site en ligne (adresse indiquée sur la carte à gratter), saisir :

- **l'IDENTIFIANT et le NUMEN**
- **le département de naissance**
- **une adresse mail** (personnelle ou professionnelle) **pour recevoir le mot de passe**

3) CONNEXION

En ligne, sur la plate-forme officielle de vote.

Saisir :

- **l'IDENTIFIANT**
- **le mot de passe reçu par mail**

4) VOTE

L'ensemble des **4 scrutins** auxquels vous avez accès apparaît sur une page. Sélectionnez le scrutin désiré en cliquant sur l'un des boutons « Voter ». Les listes candidates sont affichées sur 2 colonnes.

- Pour les **Commissions Paritaires Nationales**, votez **SNALC**
- Pour les **Commissions Paritaires Académiques**, votez **liste d'union SNALC-SNCL**
- Pour le **Comité Technique Ministériel**,
  votez **UNION POUR L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE**
- Pour le **Comité Technique Académique**,
  votez **UNION POUR L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE**

Colloque ADER du 12 mai 2011 : Quel avenir pour l'École Républicaine ?

Le jeudi 12 mai s'est déroulé au *Press Club de France* à l'initiative de l'A.D.E.R. (Association pour la défense de l'École Républicaine) un colloque fort intéressant autour du thème toujours d'actualité : l'avenir de notre École Républicaine mise à mal par les réformes successives qui ne cessent de lui enlever des moyens et de mettre en péril sa mission.

Sous la houlette de son président, **François Portzer**, le débat a été nourri entre le diagnostic lucide et fort pessimiste de **Jean-Paul Brighelli** quant à la crise profonde du système éducatif français et **Dominique Reynié**, journaliste au *Figaro*, pour lequel l'autonomie des établissements et quelques autres mesures libérales permettraient de sortir l'École de ses difficultés. **Claire Mazeron**, auteur de *L'Autopsie du mammouth* a apporté au débat la réflexion pédagogique de la spécialiste de terrain et **Sophie Coignard**, journaliste éducation à l'hebdomadaire *Le Point* nous a fait sourire en rappelant pour nous les étapes de ses propres étonnements… et déceptions dans sa découverte de la maison « Éducation nationale » lors de l'écriture de son livre *Le Pacte immoral*.

Le président Portzer a conclu cet échange fructueux par la question de fond : pourquoi cette crise de l'École ? Ce n'est pas tant le modèle qui est aujourd'hui désuet, mais le système lui-même. **Le « mammouth » irréformable n'aurait-il pas, au contraire, été trop réformé ?** Les solutions ne passent-elles pas par une réappropriation de la République, plutôt que par la copie de systèmes étrangers aux principes qui ont fondé le modèle français ? Le débat est loin d'être clos !

Annette TAFFIN, Rédactrice

Le Blocage

L'Éducation nationale est irréformable, nous dit-on. Les experts, « spécialistes » et autres « pédagogues » sans élèves – mais toujours devant une caméra – nous le répètent sans cesse : L'école n'a pas vraiment changé depuis 30 ans. La preuve ? Il y a toujours des professeurs qui font cours de manière « traditionnelle » (pour bien faire, prononcez cette phrase dans un soupir méprisant et affecté, comme si vous évoquiez un homme de Néanderthal). C'est-t-y pas un scandale, ça, ma bonne dame ?

Et pourtant… Les collègues ne ménagent pas leurs efforts pour appliquer, réforme après réforme, les lubies venues d'en haut qui ne manqueront pas de rendre chaque jour leur métier un peu plus intenable. Peu d'entre eux se posent la question interdite parce que pédagogiquement incorrecte : et **si ce « blocage » venait justement de cette agitation perpétuelle**, de cette « modernitude » de pacotille qui dissimule de plus en plus mal d'éternelles vieilles lunes ?

Qu'est-ce qui peut faire croire à de nombreux collègues que le comportement invraisemblable de certains élèves est dû exclusivement au contexte social ? Il n'y avait pas de pauvres dans les années 50 ? Cela ne les a pourtant pas empêché d'apprendre à lire, écrire, compter, et pour les plus méritants d'accomplir d'excellentes études…

Qu'est-ce qui produit l'aveuglement idéologique de collègues croyant – ou affectant de croire dur comme fer – que les élèves « construisent eux-mêmes leur propre savoir », malgré 30 ans d'échec récurrent ?

Qu'est ce qui fonde la croyance que notre enseignement sera plus « attractif » en étant « transversal », alors que nos élèves ne maîtrisent pas les bases et sont, de fait, incapables de relier quoi que ce soit ?

Qu'est-ce qui fait croire à la plupart des professeurs que le redoublement est inutile, quand ils voient leurs élèves ne pas travailler ou si peu, sachant le passage acquis d'avance ?

Comment font ceux qui rappellent continuellement que les élèves s'ennuient pour ne pas voir leur désœuvrement à travers la suppression continuelle d'heures de cours, et leur remplacement par de la remédiation ou d'autres activités bidons ? Comment font les mêmes pour refuser de voir que **ce désœuvrement est la première cause de la violence** dans les établissements, et non une « faute à la société » passe-partout ?

Qu'est-ce qui fait que de trop nombreux collègues acceptent d'être humiliés quotidiennement à travers l'impossibilité *concrète* d'exercer leur métier et de subir en sus le mépris des parents et de la hiérarchie ? La posture ? L'usure et la fatigue ? La prétendue « évolution » du métier qui fait de nous des animateurs évaluant des « compétences » ? L'informatique partout, la connaissance nulle part ? L'espoir de passer entre les gouttes ? L'espoir que « demain, ça ira mieux » ?

Qu'est-ce qui fait que nous sommes au SNALC, au SNCL, au SCENRAC, au SAGES et d'autres encore ? C'est parce que nous sommes d'accord sur l'essentiel, sur ce rôle de l'École qui a disparu parce qu'elle n'est plus l'École, et parce qu'elle ne veut surtout plus l'être.

Nous refusons cette fatalité. **Nous refusons les poncifs et les idées toutes faites**. Nous refusons la « Doxa » dans laquelle s'enfonce un peu plus chaque jour l'Institution en présentant les causes du problème comme la solution. Nous sommes regroupés pour **défendre une certaine idée de l'École Républicaine**. **L'avenir n'est pas écrit**. Rejoignez-nous : le « blocage » n'est une fatalité que pour ceux qui en sont les bénéficiaires. Et uniquement eux.

Emmanuel PROTIN, Vice-Président académique

Pourquoi donc le **SNALC-CRETEIL** sur *Facebook* ? Ceux d'entre nous qui ont des liens d'amitié n'ont pas besoin de cela. Mais autant être réalistes : cette plate-forme de réseau social est le meilleur moyen de rester en contact facilement, de diffuser des nouvelles en un clic, et de montrer que, loin d'être isolés et perdus dans nos établissements livrés à la folie de la politique ministérielle et à la caporalisation rampante par les petits chefs toujours plus autonomes, nous sommes un groupe solide, soudés autour d'une certaine idée de l'École Républicaine.

Cet espace va se développer si vous y participez. Apportez-y vos trouvailles sur la Toile. Déposez-y vos témoignages. Le mur est à vous (il peut être modéré, toutefois). Si vous n'êtes pas encore sur *Facebook*, créer un compte est simple. Confidentialité ? Ce qui sera posté sur le profil ne sera visible que par nous.

C'est notre espace de liberté et de partage, à nous, rien qu'à nous. Mais il ne grandira que par vous. À vos souris !